



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE N° 018 /2025/FECAFOOT/DDF/DC

Le Secrétaire Général de la Fédération Camerounaise de Football porte à la connaissance de toute personne intéressée par l'examen des agents de football que les modalités de la session de 2025 sont fixées ainsi qu'il suit :

Cinquième examen d'agent de football de la FIFA	
Période de candidature	Du 04 mars 2025 au 17 avril 2025
Date de l'examen	18 juin 2025

Afin de permettre la vérification des critères d'éligibilité les candidats désireux de prendre part à cet examen doivent :

1. S'inscrire uniquement sur la plateforme des agents suivant le lien <https://agents.fifa.com>; au plus tard le 17 avril 2025
2. Transmettre dans un délai de sept jours après son inscription via les adresses mails sgoffice@fecafot.org et yessandem@fecafot.org son dossier constitué des pièces suivantes :
 - Une copie légalisée de la pièce d'identité ;
 - Un curriculum vitae.

NB : les frais d'examen dont le montant et les modalités de paiement seront communiqués au moment opportun, devront exclusivement être payés auprès de la FIFA.

Les épreuves se dérouleront **en ligne uniquement** et les candidats pourront passer lesdites épreuves sans avoir besoin de se rendre dans un site d'examen. Je vous invite à cet effet à consulter sur la plateforme le **manuel d'informations concernant la procédure d'inscription et l'examen de la FIFA pour les agents**.

Yaoundé, le 10 mars 2025

**POUR LE SECRETAIRE GENERAL
ET PAR ORDRE**

Camille LOE

